

SM le Roi préside à Anefgou la cérémonie de signature de conventions

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 04-05-2008 12:34:43

SM le Roi Mohammed VI, accompagné de SA le prince Moulay Ismail, a présidé, samedi à Anefgou, dans la province de Khénifra, la cérémonie de signature de trois conventions dans les domaines des télécommunications et des infrastructures routières visant le désenclavement de la région.

Les deux premières conventions portent sur le programme de service universel des télécommunications visant la desserte en téléphonie et Internet des localités rurales de la province dans le cadre du programme PACTE (programme d'accès généralisé aux télécommunications), doté d'une enveloppe budgétaire de près de 497 millions de dirhams (MDH).

Elles ont été signées par MM. Azzeddine El Mountassir Billah, directeur général de l'Agence nationale de réglementation de télécommunications (ANRT), Abdesselam Ahizoune, président du directoire de Maroc-Telecom et Mohamed Saadi El Manjra, directeur général de Medi-Telecom.

Les deux opérateurs Telecom s'engagent, aux termes de ces deux conventions, à mobiliser respectivement 396 MDH pour la desserte de 1.500 localités rurales, et 101 MDH en vue de raccorder 434 localités à ces réseaux.

Les deux conventions, d'une durée minimale de 10 ans à compter de la date limite fixée pour la mise en service des installations, engagent les deux parties à installer, établir et exploiter tous les équipements nécessaires pour le fonctionnement de ces prestations et à assurer une permanence de service 24H/24H et 7j/7.

En 2007, la localité d'Anefgou a été couverte par le réseau mobile GSM dans le cadre de missions de services universelles.

Le programme PACTE vise à couvrir en moyens de télécommunications un total de 9.263 localités rurales, non desservies à ce jour, à l'horizon 2011. Il s'agit d'un maillon important d'un chantier plus large dit le service universel, mis en place par le législateur en vue de réduire la fracture numérique. Deux millions de personnes bénéficieront de ce programme, soit 17 pc de la population rurale, avec un budget total de 1.443 MDH.

Signée par le ministre de l'Intérieur, M. Chakib Benmoussa, et le ministre de l'Equipement et du Transport, M. Karim Ghellab, la troisième convention vise le renforcement des infrastructures routières de la province à travers notamment la réalisation de la route provinciale 7.319, reliant Anemzi et Imilchil par Anefgou sur 65 Km, pour un coût global de 188 MDH. Cette route sera construite sur trois tranches, la première reliera Anemzi et Anefgou par Tamalout (20 Km) avec un coût de 80 MDH, la 2-ème concerne la réalisation du corps de la chaussée (20 MDH) et la troisième tranche reliant Anefgou et Imilchil, sur 45 km, pour une enveloppe de 88 MDH.

La province de Khénifra dispose d'un réseau routier de 1.623 km, dont 74,5 pc revêtus. Ce linéaire

est réparti entre les routes nationales (213 km), régionales (379 km) et provinciales (1.030 km). Outre son rôle dans le transport des personnes et des marchandises, cette infrastructure routière permet en particulier le désenclavement de 35 communes rurales.

Durant les six dernières années, le ministère de l'Équipement et du Transport a engagé un effort important pour moderniser et améliorer le niveau du service du réseau routier de la province, grâce à un investissement d'environ 340,5 MDH portant sur la construction, l'aménagement et la maintenance de 613,29 km et un grand nombre d'ouvrages d'art.

Dans le cadre du 2-ème programme national des routes rurales (PNRR-II), la province de Khénifra verra la réalisation de 384,4 km de routes entre 2006 et 2012, pour un montant de 277,7 MDH.

A cette occasion, SM le Roi s'est enquis du projet d'extension et de rénovation du centre de santé d'Anefgou, qui sera doté d'une maison d'accouchement et verra la reconstruction du logement fonctionnel à Tounfit.

Le Souverain s'est également enquis de plusieurs projets dont la réalisation est confiée au ministère de la Santé, particulièrement les projets de reconstruction d'établissements hospitaliers à Taskarat (commune de Lehri), à Ait Oum Ghar, à Laaouinat (Had Bouhsoussen), de création d'un centre d'hémodialyse à Midelt, d'entretien du centre de santé d'Aghblou et de reconstruction de centre de santé d'Ait Ouahi.

Par la suite, des explications ont été fournies à SM le Roi sur les mesures d'urgence prises pour faire face aux répercussions des vagues de froid qui touchent la province. Ces mesures d'urgence profiteront à 935 douars, répartis sur 19 provinces à l'échelle nationale.

A cet effet, il a été procédé à la constitution d'une commission nationale, où siègent les ministères de l'Intérieur, de la Santé, de l'Équipement et du Transport, de l'Agriculture et de la Pêche maritime, le Haut commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la désertification, l'ANRT, la gendarmerie royale, les forces auxiliaires et la protection civile. Des commissions ont été également mises sur pied au niveau local, pour intervenir en cas de besoin par les moyens disponibles.

Quatre équipes médicales au niveau central et 6 autres au niveau régional ont été mobilisées à cet effet. Elles sont dotées d'équipements nécessaires et des médicaments de premiers soins et d'intervention d'urgence. Dans ce même cadre, les moyens de télécommunications ont été généralisés et des pistes d'atterrissage d'hélicoptères ont été localisées par les services de la gendarmerie royale.

Au cours des années 2007-2008, ces équipes ont effectué de nombreuses opérations d'intervention dans plusieurs localités pour secourir des citoyens de différentes tranches d'âges. Il a été également procédé, durant cette période, à des travaux de déneigement sur une distance de 478 km de pistes rurales.

En matière d'enseignement, la province de Khénifra profite d'un programme de mise à niveau des établissements scolaires et de dynamisation de la vie scolaire en vue d'améliorer les conditions de scolarité et la qualité des prestations pédagogiques, de garantir la généralisation de la scolarisation et de lutter contre la déperdition scolaire.

Un enveloppe budgétaire de plus de 53 MDH a été allouée à ce programme, dont 1 MDH pour la réhabilitation et la construction de salles de cours au niveau de la commune d'Anemzi. Pour l'année

scolaire 2008-2009, il sera procédé à la construction d'un groupe scolaire à Anefgou pour un coût global de 2,5 MDH.

Par ailleurs et dans le souci d'assurer la valorisation de la biodiversité, le Haut commissariat aux Eaux et Forêts mène un programme destiné à la protection et à la conservation du parc national du Haut Atlas oriental, créé en 2004.

D'une superficie de 55.000 ha situé entre les provinces de Khénifra et Errachidia et s'étendant sur 6 communes d'une population totale de 18.500 habitants, ce parc joue un rôle important dans la protection des espèces faunistiques rares et menacées, tels que les mouflons et les gazelles, et la valorisation du potentiel touristique et de la qualité paysagère de la région. Un montant de 51 MDH a été mobilisé pour l'aménagement de ce parc national.

Par ailleurs, les coopératives forestières ont un apport considérable au développement socio-économique de la province, qui compte 12 coopératives de 175 adhérents qui oeuvrent en matière de promotion des activités génératrices de revenus.

Les produits de la forêt génèrent des recettes de l'ordre de 12,5 MDH, et assurent 8 mois d'emplois par an et un revenu moyen mensuel par ménage de 1.500 dirhams.

A son arrivée, SM le Roi a passé en revue un détachement de la garde Royale qui rendait les honneurs, avant d'être salué par le ministre de l'Intérieur, le ministre de l'Équipement et du Transport, la ministre de la Santé, le Haut commissaire aux Eaux et Forêts et à la lutte contre la désertification, le wali de la région de Meknès-Tafilalet et le gouverneur de la province de Khénifra, ainsi que par le président du directoire de Maroc-Telecom et le directeur général de Medi-Telecom et d'autres personnalités.

MAP